

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE SALAPOUMBE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

SALAPOUMBE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARDS

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLIC CONTRACTS

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le
MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008/AONO/C.SAL./CIPM-SAL/2025 DU 20/06/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION
DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA
BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST, REPARTIS EN (02) DEUX LOTS.

FINANCEMENT : BUDGET FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE - EXERCICE 2025 -

17- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de certaines infrastructures publiques, dans la Commune de SALAPOUMBE, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est (repartis en (03) trois lots ainsi qui suit :

N° Lot	Désignation du projet	Montant TTC en FCFA	Financement
1	Construction d'un magasin de stockage au port de Libongo	20 000 000	Fonds Propres de la Commune/2025
2	Construction d'un hangar de marché à Mikel	10 000 000	Fonds Propres de la Commune/2025

18- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

19- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

20- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement public et le Budget Fonds Propres de la Commune de SALAPOUMBE -EXERCICE 2025.

21- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de SALAPOUMBE.

22- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de SALAPOUMBE au plus tard le **11/07/2025 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008/AONO/C.SAL./CIPM-SAL/2025 DU 20/06/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST, REPARTIS EN (03) TROIS LOTS.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

23- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

24- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de SALAPOUMBE le 11/07/2025 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

25- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

C. Critères éliminatoires :

a. *Offre Administrative*

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. *Offre technique*

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Note technique inférieure à 70%.

c. *Offre Financière*

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

29.5.1.1 *Critères essentiels:*

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références ;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;

7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées.

26- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

27- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, conformément au tableau ci-dessous.

N° LOT	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PREVISIONNEL PAR LOT TTC EN FCFA	MONTANT DE LA CAUTION (2%) TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION EN MOIS
1	Construction d'un magasin de stockage au port de Libongo	20 000 000	400 000	04
2	Construction d'un hangar de marché à Mikel	10 000 000	200 000	04

28- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est conforme au tableau ci-dessus, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

29- ATTRIBUTION DU MARCHE

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

30- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

31- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de SALAPOUMBE, aux numéros de téléphones : Tél 691 701 441/670 621 257.

Ampliations :

- ✓ Ampliations :
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ PREFET/BN ;
- ✓ DDMAP-BN ;
- ✓ Président/CIPM-SAL ;
- ✓ SPM/C-SAL ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

SALAPOUMBE, le 20/06/2025

Le Maire, Maître d'Ouvrage

Autorité Contractante

